



- Adresse : Montagne Evasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Echirolles
 - Courriel : montagne.evasion@laposte.net - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
 - Site : www.montagne-evasion38.fr
-

Compte-rendu du conseil d'administration extraordinaire du 24 mai 2023

Rédactrice : Nicole Tartamella

Présents : W. Belle, F.Besset, M.N Bombenger, , M. Bronner, M Bouyneau, J. Buratti, A. Cabrera, J. Coquard, Y. Fargier, R. Gavaille, J. Gilbodon Bert, R. Gomez, M. Holtzer, A. Lescure, A. Perrin, J.C. Rave, N. Tartamella, N.Vanin

Excusés : E. Descombes, J.P. Paissaud

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA du 10/05/23
- Informations diverses
- Rapport de la commission transport du 3/05/23 et prise de décision concernant la rentrée
- Fait-on des sorties complémentaires et supplémentaires et à quel tarif ?
- Questions diverses

Approbation du CR du CA du 10/05/23

Pas de remarque ; le CR du CA du 10 mai est adopté.

Informations diverses

- L'Echirolloise : cela a été un beau succès. Il y a eu plus de 820 participants. Tout le monde était content. La présidente remercie tous les participants ME à l'Echirolloise et les bénévoles qui ont aidé à l'organisation. Mireille Holtzer tient à signaler qu'elle y était et qu'elle a tenu le poste vestiaire-consigne, et que cela n'a pas été noté au CR. Sport 10 organisera un moment convivial pour remercier les personnes qui ont participé à l'organisation. L'an prochain, **l'Echirolloise aura lieu fin mai/début juin 2024.**
- Mireille Holtzer est allée à la réunion pour « la fête c'est nous ». Cette réunion avait pour objet de travailler en atelier sur la problématique de meilleurs enregistrement et diffusion des événements se passant sur Echirolles afin de coordonner les différents acteurs pour mieux programmer, planifier et mutualiser les moyens.
- Marie Noëlle Bombenger a assisté à l'AG d'OSE. Il s'agissait d'actualiser leurs statuts puisqu'ils s'occupent d'insertion des jeunes par le sport depuis déjà 2 ans et que cela ne figurait pas encore dans leurs statuts. Il a été évoqué la question des locaux mais elle a été éludée.

- Josette Coquard est allée à la réunion pour l'attribution des subventions. C'était intéressant. La ville revoit le mode d'attribution de ses subventions. Elle crée une subvention socle qui ira jusqu'à 2000€ par an et une subvention de projet ainsi qu'une subvention d'équilibre pour les associations déficitaires. Nous remplissons bien notre dossier. Nous avons une subvention socle de **950€** par an et cette année nous avons bénéficié de **2300€** pour le projet de formation des animateurs. La ville a également annoncé que les subventions seront versées plus tôt au mois de janvier pour faciliter la trésorerie des associations.
- Mireille Holtzer informe le CA qu'il y a une réunion le soir même pour le réaménagement de la Frange Verte. Personne n'étant disponible, elle ira.

Rapport de la commission transport du 3 mai et prise de décision

La présidente rappelle que la commission s'est réunie le 3 mai. La réunion s'est très bien passée et a été très positive. Le CR de cette réunion a été adressé à l'ensemble des membres du CA ainsi que les tableaux des coûts. Comme base de calcul, Josette Coquard a pris le nombre d'adhérents de l'automne 2022 légèrement diminué, et elle a tenu compte de la tendance observée avec moins d'inscriptions au forfait et plus à la sortie. Les propositions de la commission ont été présentées et approuvées en bureau. L'objectif retenu pour l'automne serait de garder les cars et le principe du forfait, pour ne pas trop déstabiliser les adhérents et exposer la problématique lors de l'assemblée générale en novembre prochain.

Une discussion s'engage autour de ces propositions. Des questions sont posées sur les tarifs proposés - notamment pour le prix de la sortie de l'après-midi, et sur le maintien des cars le mardi plutôt que le covoiturage.

Josette Coquard répond que la question du covoiturage a bien été envisagée par la commission mais que cela paraissait difficile de la retenir sans informations importantes aux adhérents. Après nous verrons, en fonction des résultats. Pour les tarifs, les hypothèses tiennent compte aussi d'une éventuelle augmentation de 3% du tarif des cars.

Roman Gomez souligne le fait que la gratuité pour les animateurs soutient le besoin de formation permanente pour les animateurs, de service ou non. La gratuité pour les membres du Bureau est également prise en considération, au regard du travail important effectué toute l'année.

Après discussion, on passe aux votes.

Le CA vote pour le principe de maintenir les cars, pour la saison d'automne, pour les sorties du programme.

Pas de contre ni d'abstention. **Le maintien des cars pour les sorties du programme de la saison d'automne est adopté.**

Tarifs mardi et jeudi jour : 80€ le forfait -19€ la sortie

Pas de contre ; 1 abstention (pour le prix sortie seulement) ; **les tarifs sont adoptés.**

Tarifs du jeudi ½ jour : 70€ le forfait - 17€ la sortie :

Pas de contre ; 2 abstentions (dont 1 pour le prix sortie seulement) ; **les tarifs sont adoptés.**

Sorties complémentaires et sorties supplémentaires

Les sorties supplémentaires devraient avoir lieu le 6 et 8 juin. Avec la soirée du 40^{ème} anniversaire le 7 juin, cela n'est pas possible.

Il est décidé de proposer une sortie supplémentaire commune au mardi et au jeudi le 15 juin au tarif unique de 12€ avec un minimum de 30 participants. S'il y a moins de participants, elle se ferait en covoiturage. Pour le jeudi ½ jour, le tarif sera de 10€.

Concernant les sorties complémentaires, cela a bien marché avec 15 et 19 participants. Il est décidé de reconduire ces sorties pendant les vacances scolaires (en dehors de l'été) avec l'idée de se rendre

sur des sites que l'on ne peut pas atteindre en car. Pour les vacances scolaires d'automne, elles se feront avec un prix de sortie à **12€** ; les dates sont à rediscuter en réunion d'animateurs.

Questions diverses

Mireille Holtzer, la présidente, informe le CA que nous allons faire procéder à une MAJ du site, de ses langages et extensions pour un montant de **211€**. Le CA approuve.

Elle nous informe également que **Brigitte Kayser**, 1^{ère} présidente de ME, a accepté de dire quelques mots à la soirée d'anniversaire ainsi qu'Evelyne Davin, l'une de nos dernières adhérentes, motivée par ses parents qui lui avaient vanté Montagne Évasion pendant des années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Prochain CA : soit le mercredi 27/09 ou vendredi 06/10/2023 à 14H
(date à confirmer ultérieurement)**